

Table ronde tripartite sur les tendances et les réformes en matière de pensions

Évaluation globale du système de pensions

Fédération de Russie (Travailleurs)

Position du FNPR

1. *Conformité avec les principes de l'OIT.*

a) Le système de retraite en Russie est conforme aux principes suivants de l'OIT: couverture universelle; solidarité sociale et financement collectif; non-discrimination, égalité hommes femmes et prise en compte des besoins particuliers; implication des partenaires sociaux et consultations avec les parties prenantes.

Il existe un accès universel non discriminatoire à une pension de base garantie, y compris à des services de santé de base et à un niveau de revenu garanti pour les personnes âgées. Le système de retraite prend en compte les besoins fondamentaux des personnes handicapées, des personnes travaillant dans des zones climatiques exceptionnelles et des secteurs industriels dangereux et d'autres groupes sociaux vulnérables. La Commission Trilatérale Russe sur la Régulation des Affaires Sociales et des Relations au Travail offre un cadre de discussions sur les questions relatives au versement des pensions entre les partenaires sociaux.

b) Le système de retraite en Russie est en partie conforme aux normes et principes suivants de l'OIT: prestations garanties en fonction de la durée et du montant de cotisation; adéquation et prévisibilité des prestations fondées sur la viabilité financière du système.

Le faible niveau des prestations est l'un des problèmes principaux du système d'assurance obligatoire en Russie. La relation entre le montant des cotisations et la durée de travail d'une part, et le taux de remplacement d'autre part, n'est pas définie par la loi. Par conséquent, la norme de l'OIT relative au taux de remplacement minimum n'est pas appliquée. Au cours des trente dernières années, le rapport entre l'assurance retraite moyenne et le salaire moyen n'a jamais atteint 40%.

Des facteurs externes et internes contribuent à l'insuffisance du système de retraite.

Facteurs externes:

- Les tendances du marché du travail: la réduction du secteur des emplois sûrs et l'augmentation de l'emploi informel;
- La sous-estimation du salaire minimum qui sert de référence pour les revenus des travailleurs ainsi que l'évaluation et la réglementation du système de protection sociale.

Facteurs internes:

- La transition inachevée vers le système de retraite obligatoire qui comporte trois piliers: le pilier de base, le pilier de l'assurance sociale et le pilier de l'épargne volontaire;
- L'absence d'une différenciation claire entre les obligations de l'état (protection contre la pauvreté, garantie du seuil de protection sociale) et l'obligation de garantir des prestations liées aux revenus, inhérentes au pilier de l'assurance sociale;
- Les diverses tentatives de réduire la dépendance du système d'assurance retraite du budget fédéral;
- L'intégration des cotisations complémentaires dans le système d'assurance sociale;
- Le refus de réévaluer les pensions des retraités qui travaillent en fonction de l'évolution du coût de la vie.

2. L'évaluation globale du système de retraite: il est acceptable.

3. Des mesures externes et internes sont nécessaires pour améliorer le système de retraite.

Mesures externes:

- Favoriser la croissance économique afin d'augmenter la demande intérieure des consommateurs;
- Créer les conditions nécessaires au développement d'entreprises axées sur le savoir;
- Mettre en place une politique du marché de l'emploi visant à créer des emplois de qualité offrant des salaires décents.

Mesures internes:

- Renoncer aux mesures visant à restreindre le système de retraite (sur 5 mesures, soulignées par l'OIT, 3 ont été appliquées en Russie);
- Remettre en vigueur l'indexation des pensions des retraités qui travaillent;
- Modifier la formule des retraites afin de garantir un taux de remplacement qui ne soit pas inférieur à 40%.